

## ► Payer mon loyer

- LE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE  
Gratuit et sécurisant
- LE PAIEMENT EN LIGNE  
Un nouveau mode de règlement
- LA CARTE BANCAIRE  
Facile et rapide
- LE CHEQUE BANCAIRE

## ► Ouverture au siège social

Horaires d'ouverture au siège social

de 8 h 30 à 18 h 00 du lundi au jeudi

de 8 h 30 à 17 h le vendredi

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique dont la finalité est de payer le loyer par virement. Ces données sont destinées au seul personnel chargé de la mise en oeuvre de ce traitement.

Conformément à la loi informatique et liberté n°78/17 du 6/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification que vous pouvez exercer en vous adressant à : SLH 34 rue de St Christophe 49321 Cholet cedex - Tél : 02 41 75 25 25.

**slh**  
Sèvre Loire Habitat  
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU CHOLETAIS

34 rue de Saint Christophe  
CS 32144 - 49321 Cholet Cedex  
Tél. : 02 41 75 25 25 - E-mail : oph@slh-habitat.fr

[slh-habitat.fr](http://slh-habitat.fr)

Simple et pratique

# Comment payer mon loyer !

Direction Communication Sèvre Loire Habitat - Février 2018 - Crédit photos : Fotolia

**slh**  
Sèvre Loire Habitat  
L'HABITAT À DIMENSION HUMAINE

## ► Le prélèvement automatique

Remplissez, datez, signez et remettez-nous l'autorisation de prélèvement automatique.

► N'oubliez pas de joindre votre RIB, le montant prélevé est inscrit sur l'avis d'échéance.

La date du prélèvement : **le 1<sup>er</sup>, le 8 ou le 15 du mois.**

Pour renoncer au prélèvement automatique, un simple courrier suffit.

## ► Le paiement en ligne

Dans l'espace locataire de notre site Internet :

► [www.slh-habitat.fr](http://www.slh-habitat.fr)

nous vous invitons à payer votre facture internet par carte bancaire, rubrique **espace personnalisé.**

Le service e-carte bleue de la Caisse d'Épargne assure la sécurité des transactions.

## ► La carte bancaire

Le paiement par carte peut être effectué au siège social et dans chacune de nos agences à leurs horaires d'ouverture respectives.

Le samedi matin, un paiement par carte est possible à l'agence du Parvis de Moine 6 rue du Bordage Marc à Cholet.

# ► Mandat de prélèvement SEPA



Référence Unique du Mandat (cadre réservé à Sèvre Loire Habitat)

R U I C A

Joindre impérativement un Relevé d'Identité Bancaire à la présente demande.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Sèvre Loire habitat à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'Office. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

### IDENTITÉ DU LOCATAIRE

Nom - Prénom (des locataires)

Adresse (numéro et rue)

Code Postal Ville

Adresse mail

### COMPTE BANCAIRE

Nom et adresse du titulaire du compte

IBAN (International Bank Account Number)

BIC (Bank Identifier Code)

Je souhaite recevoir mon avis d'échéance par mail  Oui  Non

Type de paiement :  Répétitif  Ponctuel

Date de prélèvement :  le 1<sup>er</sup> du mois  le 8 du mois  le 15 du mois  
(cochez la date souhaitée)

A ..... Le .....

### ORGANISME ENCAISSEUR

SLH

Office Public de l'Habitat du Choletais

34 rue de Saint Christophe

CS 32144 - 49321 CHOLET Cedex - France

ICS (Identifiant de Créancier SEPA) **FR 06 SLH 266361**

Signature du titulaire du compte

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.